

la syphilis, que le mercure et l'iode de potassium détruisent complètement, il n'y a pas d'agent spécifique à opposer aux principes contagieux des autres maladies contagieuses. Quant au traitement spécial de ces maladies, une fois déclarées, il n'offre rien qui soit susceptible d'être généralisé, et les indications varient tellement pour chaque maladie contagieuse, qu'il n'y a pas lieu de les indiquer dans cet ouvrage.

## CHAPITRE IX

### SPÉCIFICITÉ.

La spécificité morbide est une qualité occulte des maladies qui rend compte de ce qu'elles offrent en particulier dans leur nature, dans leur évolution et dans leur traitement. Ainsi on dit que les maladies produites par des virus, des miasmes, des effluves, ou quelques diathèses, sont des maladies spécifiques, et les remèdes empiriques que l'on emploie avec succès contre ces maladies sont des remèdes spécifiques.

La spécificité représente ce que les anciens appelaient la nature propre et les qualités occultes des maladies; c'est un mot nouveau en quelque sorte, et il n'a cours en médecine que depuis le XVI<sup>e</sup> siècle. On le trouve dans Paracelse (1), Stahl (2), John Hunter (3) et Sauvages, mais il n'est devenu un terme courant qu'à l'origine de ce siècle, et, à Paris comme à Montpellier, on s'en est servi pour désigner la nature propre ou spécifique des maladies, leurs caractères spécifiques, et surtout ce qu'il y a de spécifique dans les médicaments employés pour les combattre. Il est certainement né d'une découverte thérapeutique. Dès qu'on a pu démontrer qu'une maladie ne guérissait bien que par un remède spécial, renfermant une qualité ou vertu propre, on en a fait un spécifique, *specificus morbi*; quand on a vu qu'un médicament n'avait d'action que sur un organe ou sur un appareil d'organes, il a été réputé le spécifique de cet organe, *specificus organi*. C'est ainsi que, découverte dans les agents curatifs et dans les stimulants physiologiques qui nous environnent, la spécificité a été logiquement admise dans les causes morbifiques et dans la nature propre des maladies. Il n'en pouvait être autrement. Un remède n'est spécifique qu'en détruisant la cause et la nature également spécifiques d'un mal.

La spécificité des causes, des caractères et du traitement des maladies a été étudiée d'une manière générale dans les répertoires de médecine, par Murat, Deslandes (4), et dans les ouvrages spéciaux par Fuster (5), Dubois (d'A-

(1) Paracelse, *Opus paramirum*, lib. II, ch. VII.

(2) Stahl, *De alterantibus et specificis*, thèse de Haller, t. VII, 1760.

(3) Hunter, *Œuvres complètes*, trad. par G. Richelot, Paris, 1839, t. I, p. 391 et 615.

(4) Deslandes, *Dictionnaire de méd. et de chir. pratiques*, Paris, 1835, t. XIV, p. 657, art. SPÉCIFIQUES.

(5) Fuster, *De la spécificité dans les maladies* (*Gazette médicale*, 1833, p. 9).

miens) (1), Legroux (2), Dupré (3), Requin, Cavelier, Rostan (4), Chomel, etc., et dans tous les traités de pathologie, d'une manière accidentelle, à l'occasion de chacune des maladies ou des médications aujourd'hui considérées par tout le monde comme ayant quelque chose de spécifique.

La spécificité (de *speciem*, espèce; *facere*, faire), appliquée aux choses de la médecine, indique en elles une propriété, une qualité, une nature ou une vertu propres qui en font des espèces distinctes au milieu d'espèces semblables dans un même genre et dans une même classe. Elle permet de distinguer des causes ou des espèces morbides, qu'on pourrait facilement confondre, et elle caractérise tel ou tel ordre de médicaments stimulants propres d'un organe, ou seulement curatifs d'une maladie. La spécificité est ce qui fait l'espèce en particulier, au milieu de l'espèce en général, en vertu de qualités inconnues, et, si elle s'applique surtout à des phénomènes d'une nature mystérieuse et occulte, c'est que jusqu'ici il a été facile de caractériser les espèces morbides vulgaires que tout le monde a pu distinguer. Mais lorsque, poussée plus loin, la science a eu à briser des groupes nosographiques que l'on s'était habitué à regarder comme simples et unitaires, il a fallu démontrer que les distinctions nouvelles reposaient sur quelque chose de réel et de spécifique, c'est-à-dire sur une qualité capable de faire espèce. Or, ce qui n'avait pas été vu, faute d'évidence, devait offrir quelque chose de difficile et d'obscur, et la spécificité s'est trouvée dans ce cas, et presque toujours relative à des qualités occultes des phénomènes morbides. Ainsi les angines, les laryngites, jadis considérées comme des inflammations simples de la gorge ou du larynx, se présentent sous des formes différentes, engendrées par le scrofulisme, la diphthérie, le syphilisme, la morve, etc., et forment des angines ou des laryngites spécifiques de nature scrofuleuse, diphthéritique, syphilitique, morveuse, etc. La pneumonie, jadis unitaire, s'offre à l'observateur sous des formes variées, dues à la présence d'une cause spécifique; exemple: la pneumonie catarrhale, la pneumonie fibrineuse, la pneumonie gangréneuse, la pneumonie lobulaire de la diathèse purulente. La péritonite n'est pas toujours de même nature et peut offrir dans sa forme, dans sa marche, dans sa durée et dans ses terminaisons des différences en rapport avec les causes qui lui ont donné naissance: telles sont les péritonites *tuberculeuse* et *puerpérale*. Les névralgies et les paralysies, dans lesquelles il y en a d'organiques ou de dynamiques, et, parmi ces dernières, un grand nombre d'espèces désignées sous le nom de chloro-anémiques, saturnines, syphilitiques, gouteuses, etc., constituent autant de paralysies et de névralgies spécifiques. Au temps du systématique Broussais, l'irritation, l'inflammation étaient la cause de toutes les maladies, et une médication antiphlogistique unique leur était généralement appliquée. Il a suffi de faire voir que toute inflammation se distingue de sa voisine par une nature propre, *spécifique*, pour entraîner la chute de ce système dichotomique, et apprendre à ceux qui l'ignoraient qu'il vaut

(1) Dubois (d'Amiens), *Traité de pathologie générale*, 1835, t. I, p. 74.

(2) Legroux, thèse d'agrégation, Paris, 1840.

(3) Dupré, thèse, Montpellier.

(4) Rostan, *Médecine clinique*, Paris, 1830, 3 vol. in-8.

quelquefois mieux recourir à une cuillerée de vin ou à une dose déterminée de quinine, plutôt qu'à la saignée, pour guérir telle ou telle espèce d'inflammation.

La spécificité ne révèle pas la nature du mal, mais elle en indique l'espèce particulière, et, une fois spécifiée, il n'y a pas de confusion possible avec les espèces voisines. Elle conduit à la recherche d'une médication spécifique, et elle empêche qu'on ne perde un temps précieux à faire cette triste médecine de symptômes tant glorifiée des micrologues et des organiciens exclusifs.

La spécificité morbide peut être étudiée dans l'individu et hors de lui, dans les causes morbifiques qui l'entourent, dans les caractères nosologiques et dans les divers agents de la matière médicale : ce sont les spécificités *individuelle* et *thérapeutique* dont je vais parler.

#### ARTICLE PREMIER.

##### SPÉCIFICITÉ INDIVIDUELLE.

La *spécificité morbide individuelle* est la résultante de l'idiosyncrasie des sujet ou *spécificité physiologique*, et de l'action des agents morbifiques et curatifs. C'est quelque chose d'analogue à la *prédisposition*. Chaque individu malade a sa manière de souffrir et de réagir distincte de celle de son voisin affecté de la *même maladie*, et il m'a toujours paru impossible de traiter les malades d'une même espèce comme des unités de même nature, qu'on peut additionner, soustraire, multiplier et diviser dans un tableau de statistique. Il n'y a pas d'unité morbide, et, partant, pas d'addition possible des cas morbides, en vue d'une application thérapeutique précise. On ne trouve en pratique que des individus malades, et c'est à l'occasion de chacun d'eux, c'est-à-dire de leur spécificité individuelle, qu'il faut appliquer les ressources générales de la médecine. Comme l'a dit Requin (1), c'est peut-être chose à jamais impossible que deux cas de maladies aient entre eux une similitude absolue. Cela ne se voit pas dans l'infinité variété des maladies qui affligent les divers individus, pas plus qu'on ne voit deux animaux de la même race, deux feuilles du même végétal, se ressembler au point d'avoir une parfaite conformité. Sur chaque individu, chaque cas de maladie présente ses particularités, ses traits distinctifs et philosophiquement sa spécificité propre. C'est un principe qu'il ne faut jamais oublier, et qui, seul, au lit des malades, fait le grand médecin. Que, pour les besoins de l'étude et de la nosographie, on fasse des groupes morbides fondés sur des ressemblances particulières; que l'on crée des abstractions désignées sous le nom de maladie, rien de mieux, si l'on ne perd pas de vue que ces descriptions symptomatiques, purement approximatives, ne sont jamais conformes au tableau de la spécificité individuelle aux prises avec ce que l'on appelle la maladie.

Ainsi chaque individu ressent à sa manière les causes morbifiques, et, une fois sous le coup de la maladie, il réagit contre les troubles organiques et dynamiques du mal d'une façon particulière, en sa qualité d'être vivant, et d'après sa spécificité individuelle. Chez lui, tout, dans la marche des accidents, dans leur durée, dans

(1) Requin, *Éléments de pathologie*. Paris, 1843, t. I, p. 19.

leur terminaison et dans l'action curative des remèdes, est régi par ce fait principal. Lors même que la maladie est de nature spécifique, et réclame un traitement du même genre, la spécificité individuelle ne fait pas défaut, et elle se manifeste par l'aide ou la résistance qu'elle apporte à une terminaison favorable.

Je citerai comme exemples, l'action du froid et de l'humidité qui déterminent souvent, mais non pas toujours, des phlegmasies; l'influence du refroidissement des pieds sur la menstruation qui en est quelquefois suspendue; l'action du miasme cholérique et des autres miasmes qui ne frappent pas tout le monde à la fois, et qui agissent d'une façon plus ou moins dangereuse suivant les individus.

#### ARTICLE II.

##### SPÉCIFICITÉ PATHOGÉNIQUE.

La *spécificité pathogénique* est celle qui annonce dans les causes morbifiques une nature particulière, souvent occulte, capable de reproduire à peu près constamment une espèce distincte de maladie. Cette spécificité des causes est essentielle et incommutable; elle est plus ou moins forte, et se révèle par des effets plus ou moins graves; elle ne change pas de nature par l'union avec d'autres causes spécifiques existant chez le même individu ou par le croisement de deux personnes chez lesquelles existent des causes spécifiques différentes.

Il y a beaucoup de spécificités pathogéniques. Elles engendrent autant de *maladies spécifiques*. Leur nombre varie selon les auteurs, et peut être augmenté à l'infini d'une façon en quelque sorte arbitraire, selon leur envie d'expliquer par des causes particulières ce qui est attribué à des causes générales bien connues. Mais tout a ses limites, et, en supposant qu'on puisse se tromper sur la spécificité de quelques maladies, comme on se trompe sur leur nature virulente, miasmatisque, diathésique, contagieuse, etc., le stérile désir d'innover ne pourra jamais prévaloir contre les résultats de l'observation clinique, ni permettre le succès de ceux qui voient la spécificité partout où elle n'existe pas.

La spécificité pathogénique se révèle dans les maladies épidémiques, contagieuses, virulentes, purulentes et miasmatisques; dans les maladies effluvielles et venimeuses; dans toutes les diathèses, dans le syphilisme, dans le rhumatisme, le scrofulisme, le podagrisme, le cancérisme, le rachitisme, dans les diathèses ulcéreuse, purulente, gangréneuse, etc.; dans un certain nombre d'empoisonnements, par l'ergot de seigle, par le plomb, par le mercure, par l'alcool, par les cantharides, etc.; enfin dans toutes les maladies dont la cause spéciale, occulte ou vulgaire, se porte de préférence sur un organe, de manière à produire des caractères propres et particuliers à cette espèce de cause.

Il y a donc une spécificité pathogénique *virulente, purulente, miasmatisque, venimeuse, effluvielle, parasitaire, diathésique et toxique*.

La spécificité virulente comprend les maladies virulentes de l'homme et des animaux, la variole, la varicelle, la vaccine, le cow-pox, le claveau, la rougeole, la scarlatine, la morve, le farcin, le charbon, la pustule maligne, la syphilis, la rage de l'homme et des animaux, etc.

La spécificité purulente comprend la coqueluche, la blennorrhagie, l'ophtalmie purulente, le pian, la vaginite, etc.

Dans la spécificité miasmatique se trouvent la peste, le typhus, la fièvre typhoïde, la pourriture d'hôpital, le choléra, la fièvre puerpérale, la suette, la coqueluche, les fièvres catarrhales, les oreillons, la grippe, la diarrhée, la cocote, les angines malignes couenneuses, la péripneumonie des bêtes bovines, etc.

La spécificité venimeuse comprend les maladies produites par les crotales, les trigonocéphales, les vipères, les bongares, les hydres, les arachnides, les scorpions, la tarentule, les guêpes, les moustiques, les cousins, les puces, les punaises, etc., et les extraits venimeux connus sous le nom de woorara, de curare, etc.

La spécificité effluviique comprend les fièvres intermittentes simples, pernicieuses, les fièvres rémittentes, les fièvres pseudo-continues, les fièvres larvées et la cachexie paludéenne.

La spécificité diathésique comprend toutes les maladies engendrées par les diathèses, le scro usme, l'herpétisme, le cancerisme, le rhumatisme, la diathèse inflammatoire, etc., etc.

La spécificité toxique comprend tous les empoisonnements dont l'action sur un organe ou un système d'organes est très-marquée, l'alcoolisme, l'ergotisme, l'empoisonnement par le plomb, le mercure, le fer, le phosphore, l'iode, l'aloès, les cantharides, l'opium, la belladone et les solanées vireuses, la strychnine, etc.

Comme l'a dit Fuster, un cachet ineffaçable est attaché à ces affections, de manière à caractériser toutes leurs formes par des phénomènes certains et invariables. Chacun des groupes que je viens d'établir se reconnaîtra par des caractères propres à la cause du mal, et désignés sous le nom de *caractères spécifiques*. On les retrouve dans toute la durée du mal, dans son développement régulier, presque fatal, dans sa marche prévue d'avance, dans sa terminaison et souvent même jusque dans le traitement. Je les ai fait connaître dans le chapitre consacré à ces différentes maladies, et je n'y reviendrai pas ici.

Les maladies spécifiques, comme toutes les autres, ont des degrés d'intensité et de malignité différents produits par la différence d'énergie de la cause et par la résistance variable de la spécificité individuelle. Ainsi la variole, la scarlatine, l'empoisonnement saturnin, la fièvre paludéenne, etc., etc., se présentent à l'observateur avec des formes et des degrés très-variables, en rapport, non-seulement avec la quantité de spécifique introduit dans l'organisme, mais encore avec sa qualité, sa concentration, son activité même, aux prises avec la spécificité individuelle. Pourquoi les fièvres paludéennes offrent-elles le type quotidien, tierce, double-tierce, ou tierce doublée? Pourquoi sont-elles intermittentes, rémittentes, pseudo-continues, pernicieuses ou larvées? Pourquoi sont-elles plus opiniâtres dans les pays chauds que dans les contrées froides? Autant de questions qui se reproduisent sous une autre forme à propos de toutes les maladies douées de spécificité et que la différence d'activité du spécifique et de la résistance individuelle peut seule résoudre d'une manière satisfaisante. On sait qu'au début de certaines épidémies, l'énergie de la cause spécifique est tellement terrible qu'elle occasionne la mort de tous ceux qu'elle atteint, tandis qu'à son déclin, la même

cause spécifique épargne la vie du plus grand nombre de ses victimes. Dans le choléra de 1832, pendant la première semaine, tout le monde a succombé, et dans la dernière, au contraire, la plupart des malades ont guéri, et le mot de *cholérine*, diminutif de choléra, a été imaginé pour désigner la maladie produite par la diminution d'énergie du miasme cholérique. C'est l'histoire de toutes les maladies contagieuses et infectieuses virulentes et miasmatiques. La preuve d'ailleurs que la spécificité a ses degrés, c'est qu'au temps de l'inoculation variolique, avant la vaccine, on se préservait de la variole en se donnant, après une préparation spéciale et par inoculation, une variole bénigne qui ne laissait pas de grandes traces, et garantissait dans l'avenir d'une variole grave, en donnant l'immunité. Le fait est reconnu depuis longtemps, et les vétérinaires le mettent encore en pratique pour l'inoculation du claveau, de la péripneumonie des bêtes bovines, etc.

Les maladies spécifiques sont quelquefois *contagieuses*, exemple: les spécifiques virulentes et quelques maladies diathésiques et miasmatiques; *infectieuses*, exemple: les maladies spécifiques miasmatiques et effluviiques; *individuelles*, exemple: les maladies spécifiques toxiques et venimeuses, et à leur occasion se présentent toutes les questions de contagion, d'infection, d'immunité naturelle ou acquise, que soulèvent ces conditions de développement des maladies dont l'exposition a été faite précédemment avec détails.

Les maladies spécifiques sont toutes des maladies générales, et je ne saurais comprendre qu'il en soit autrement. Il n'y a pas de spécificité locale. Lors même qu'une maladie spécifique paraît être localisée sur un seul point de l'économie, dans un tissu ou dans un organe, comme le sont la grippe, la goutte, la névralgie, l'angine, l'ophtalmie, etc., la maladie n'en est pas moins une affection générale, dont la manifestation unique est localisée sur un seul point. Ce n'est pas la multiplicité des lésions matérielles ou des troubles dynamiques qui révèle l'existence d'une maladie générale, c'est le mode d'action des causes morbifiques.

Est-ce que les médicaments spécifiques, qui exercent leur action sur un seul organe, n'agissent pas en même temps sur toute l'économie? Est-ce que le mercure, qui ulcère les gencives; le phosphore, qui nécrose les os maxillaires; l'aloès, qui enflamme le rectum; le plomb, qui paralyse les extenseurs des doigts, etc., ne sont pas des causes spécifiques générales, bien que leur manifestation soit très-locale et circonscrite en un tissu ou un appareil d'organes? Il est tout aussi impossible de faire de ces agents spécifiques des moyens locaux qu'il est impossible de considérer les affections spécifiques bornées à un seul tissu extérieur comme de simples maladies locales. Le fait thérapeutique jette ici une grande lumière sur le fait nosographique laissé dans l'ombre par la plupart des pathologistes.

## ARTICLE III.

## SPÉCIFICITÉ THÉRAPEUTIQUE.

La *spécificité thérapeutique* est la qualité essentielle d'une substance propre à guérir une maladie ou à modifier les fonctions d'un tissu. C'est un fait qui domine la matière médicale, et qui est la base de toute la médecine. Sans sa connaissance, point de pratique, car il est impossible d'employer avec discernement des remèdes

dont on ignore les propriétés spécifiques. Jadis la recherche des spécifiques s'appelait la recherche des *antidotes*, dont l'action est de neutraliser une action vénéneuse morbifique; mais ce mot a été abandonné et on ne l'emploie plus que comme synonyme de *contre-poison*.

La spécificité thérapeutique, depuis longtemps connue, a révélé à l'homme les faits les plus curieux qu'il soit donné de provoquer et d'observer sur lui-même pour établir sa personnalité. Lui montrer les phénomènes constants et variés dont son organisation est le théâtre, sous l'influence d'une substance particulière, c'était lui indiquer à la fois dans cette substance et dans son organisation une manière d'être spéciale, une vertu propre qui spécifie l'une et l'autre. Il l'a compris, et de ce fait il a dû logiquement remonter plus haut, pour reconnaître les qualités propres de toutes les substances simples et de chaque individu vivant mis en rapport avec ces substances. C'est ainsi que la spécificité de la matière a fait découvrir à la fois la spécificité des êtres et celle des troubles de leur organisation aux prises avec les agents spécifiques.

En observant avec soin l'action des divers agents thérapeutiques sur l'homme, on découvre vite qu'il en est dont l'action se révèle par des manifestations circonscrites à un tissu, ou à des tissus de même nature; à des organes particuliers ou à un système d'organes. L'impression qu'ils produisent sur l'organisme se transforme en modification organique particulière d'une partie de système. Ce sont les *spécifiques d'organes*. Leur nombre est grand, et, à ne citer que ceux d'une action incontestable, la liste serait très-longue. L'action de l'alcool sur le cerveau et sur le développement du tremblement musculaire et de la folie; celle du plomb sur la production des paralysies des intestins, des muscles extenseurs de la main et du cerveau; celle du mercure sur le développement de la phlegmasie des gencives, des glandes salivaires et sur le tremblement des muscles; celle des cantharides sur la vessie et sur les reins; celle de l'ergot de seigle sur la production de la gangrène des membres; de l'aloès sur l'inflammation du rectum; de l'opium sur la congestion du cerveau et le resserrement de la pupille; de la belladone sur l'affaiblissement de la contractilité musculaire et sur la dilatation de la pupille; de la strychnine sur le développement des convulsions; de l'iode sur l'astrophie des glandes; de la digitale sur la contractilité du cœur; du chromate de potasse sur la perforation de la cloison nasale, etc., prouvent cette *spécificité thérapeutique d'organes* dans laquelle on voit des substances médicamenteuses, prises à l'intérieur, réagir au dehors et manifester leur présence par la fluxion sanguine ou l'inflammation des tissus, par la surexcitation de la force nerveuse d'un organe, par la production de convulsions et de paralysies variées, etc. Tous ces phénomènes sont connus depuis longtemps, et je n'y ai pas à insister avec plus de détails. En les reproduisant, j'ai voulu faire comprendre leur importance et montrer la place qu'ils doivent occuper dans l'esprit du lecteur.

Une autre forme de la spécificité thérapeutique, la plus importante, et celle, malheureusement, dont nous avons le moins d'exemples, c'est la spécificité de tel ou tel agent de la matière médicale vis-à-vis d'une maladie déterminée. Il y a des agents thérapeutiques dont l'impression sur l'homme modifie et fait disparaître promptement et sûrement la constitution morbide que font naître certaines impres-

sions morbifiques. Leur impression se transforme en réaction ou vertu curative, et la maladie ne tarde pas à disparaître. Ce sont les *spécifiques des maladies*. Leur nombre n'est pas considérable, mais, si restreint qu'il soit, il prouve victorieusement la possibilité de guérir empiriquement, par des moyens irrationnels, occultes même, des maladies graves et redoutables dont on ne peut guère se débarrasser sans eux. Parmi ces spécifiques, les uns jouissent sans contestation de leur titre, mais il en est d'autres sur lesquels tout le monde n'est pas d'accord. Ceci n'est qu'une affaire de temps et d'expériences. Par cela même qu'il existe un seul spécifique, on peut être assuré qu'il en existe d'autres. Honneur à qui pourra les découvrir! — L'*ammoniaque* est le spécifique de l'ivresse, c'est-à-dire de l'alcoolisme aigu. — La *quinine* est le spécifique des impressions effluviées, c'est-à-dire des maladies paludéennes, quelle que soit la forme sous laquelle elles se montrent. — La *belladone* est le spécifique de la scarlatine dans un foyer d'épidémie avant l'impression morbifique de l'agent contagieux. Il en est de même du *soufre* dans la rougeole. — La *véralrine* et le *sulfate de quinine* sont des spécifiques du rhumatisme articulaire aigu. — L'iode est un spécifique de la scrofule et des maladies scrofuleuses; — le *mercure* et l'*iodure de potassium* sont des spécifiques du syphilisme et de ses manifestations primitives, secondaires et tertiaires; — le *fer* est un spécifique de la chlorose; — l'*arsenic* guérit le psoriasis; — le *vaccin* est le spécifique de la variole; — l'*ergot de seigle*, par son action sur l'utérus, est un spécifique des hémorrhagies utérines; — le *semen-contra* est un remède certain contre les oxyures et les lombrics, tandis que l'*écorce de grenadier* ou le *kouso* sont les spécifiques du ténia; — les *cantharides* contre l'impuissance; etc.

Je ne mentionnerai que d'une manière accessoire aux spécifiques des maladies les inoculations prophylactiques d'agents spécifiques et la médication caustique qu'on leur oppose quelquefois. Dans le premier cas, on se préserve d'une maladie spécifique en se la donnant à faible dose, sous l'inspiration de l'art qui comprime et règle ce mal, qu'il a fait naître dans le but de produire l'immunité. Dans le second, le caustique prophylactique détruit les germes de la maladie sur place, avant que l'impression morbifique ait eu le temps de se produire, et, si elle guérit, c'est d'une façon presque mécanique, comme aurait pu faire l'ablation de la partie infectée. Ce ne sont pas là des médications spécifiques.

## CHAPITRE X

### DE LA DIATHÈSE.

La diathèse (de *διάθεσις*, disposition, et *διατίθημι*, je dispose, je constitue) est une constitution morbide qui détermine l'altération du sang et qui produit au même moment ou à des intervalles éloignés, dans les tissus et dans les organes, des altérations semblables ou diverses ayant une nature identique. C'est une disposition morbifique propre à l'individu qui le rend constamment sujet à telle maladie plutôt qu'à telle autre, et que l'on a très-souvent, mais à tort, confondue avec la